

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-01 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

Objet : Vote de l'accord de partenariat sur la mobilité académique et les échanges scientifiques entre l'Université de Montpellier et le Groupement d'Intérêt Public Concours Commun Mines Ponts - GIP CCMP -

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'accord de partenariat sur la mobilité académique et les échanges scientifiques entre l'Université de Montpellier et le Groupement d'Intérêt Public Concours Commun Mines Ponts - GIP CCMP -.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil approuve à L'UNANIMITE l'accord de partenariat sur la mobilité académique et les échanges scientifiques entre l'Université de Montpellier et Le Groupement d'Intérêt Public Concours Commun Mines Ponts.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-02 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Vote - accord de partenariat universitaire entre l'Université de Montpellier et l'Université Française d'Egypte - Mobilité académique et échanges scientifiques -

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'accord de partenariat universitaire entre l'Université de Montpellier et l'Université Française d'Egypte - Mobilité académique et échanges scientifiques -.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil approuve à L'UNANIMITE l'accord de partenariat universitaire entre l'Université de Montpellier et l'Université Française d'Egypte - Mobilité académique et échanges scientifiques -.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN



Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-03 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

Objet : Domiciliation de l'association International Genetically Engineered Machine competition de Montpellier - IGEM Montpellier -.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la domiciliation de l'association International Genetically Engineered Machine competition de Montpellier - IGEM Montpellier -.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil approuve à L'UNANIMITE la domiciliation de ladite association.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-04 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré : Demande de subvention de l'association Salon de l'Ecologie.

Objet :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur demande de subvention de l'association Salon de l'Ecologie.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil approuve à L'UNANIMITE la demande de subvention de l'association Salon de l'Ecologie.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN



Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-05 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Vote - LMD5 : Les ECTS devront être en entier naturel.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les ECTS au LMD5.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil approuve favorablement les ECTS au LMD5.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-06 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences - ,

A délibéré :

Objet : Validation de la structure du Référentiel d'Équivalences Horaires - REH - année universitaire 2018-2019

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la structure du Référentiel d'Équivalences Horaires - REH - année universitaire 2018-2019.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil approuve à L'UNANIMITE la structure du Référentiel d'Équivalences Horaires année universitaire 2018-2019.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 297

Année universitaire 2018-2019

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 10 AVRIL 2019
- N° 2019-10-04-07 -**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 10 avril 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

Objet : Vote - Projets pédagogiques de la Faculté des Sciences pour l'année universitaire 2018-2019.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur Projets pédagogiques de la Faculté des Sciences pour l'année universitaire 2018-2019.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 33

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil approuve à L'UNANIMITE les Projets pédagogiques de la Faculté des Sciences pour l'année universitaire 2018-2019

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 avril 2019.

Le Directeur



Alain HOFFMANN